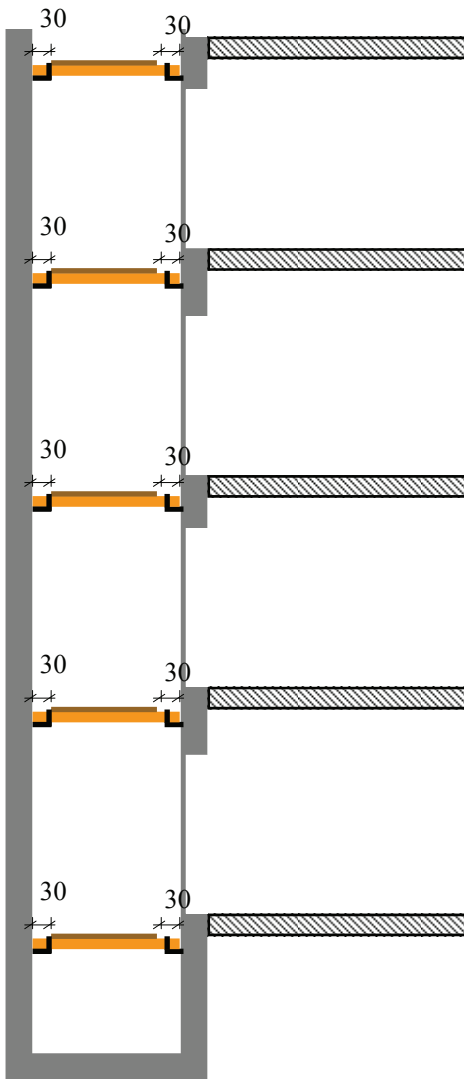


Chaque méthode doit faire l'objet d'une analyse des risques en fonction du type de pose d'ascenseur.
La coordination entre le gros œuvre, le second œuvre et l'ascensoriste doit être assurée.

Protection classique

Plateaux de 20 cm de larg. au min. et de 5 cm d'épaisseur, placés à 20 cm au-dessous de la dalle et au max. à 30 cm des murs.



Principaux dangers :

1. Sabots de mauvaise qualité
2. Plateaux de mauvaise qualité
3. Dépose d'un plateau
4. Souvent plus de 30 cm d'espace vide

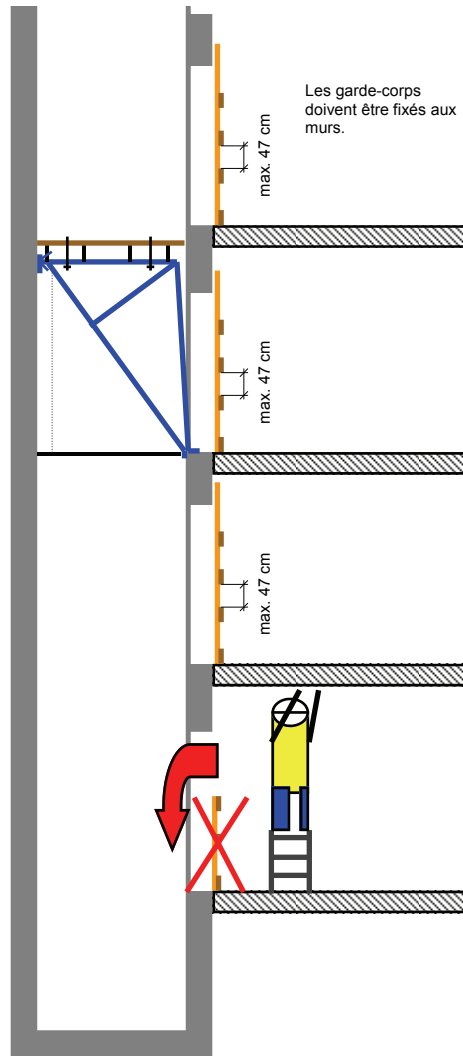
Mesures :

1. Contrôles systématique de la qualité du matériel.
2. Consignes strictes

Plate-forme auto-coincant (podium)

Consoles assemblées et contreventées supportant une plate-forme.

La coordination doit être assurée avant le début du montage de l'as-



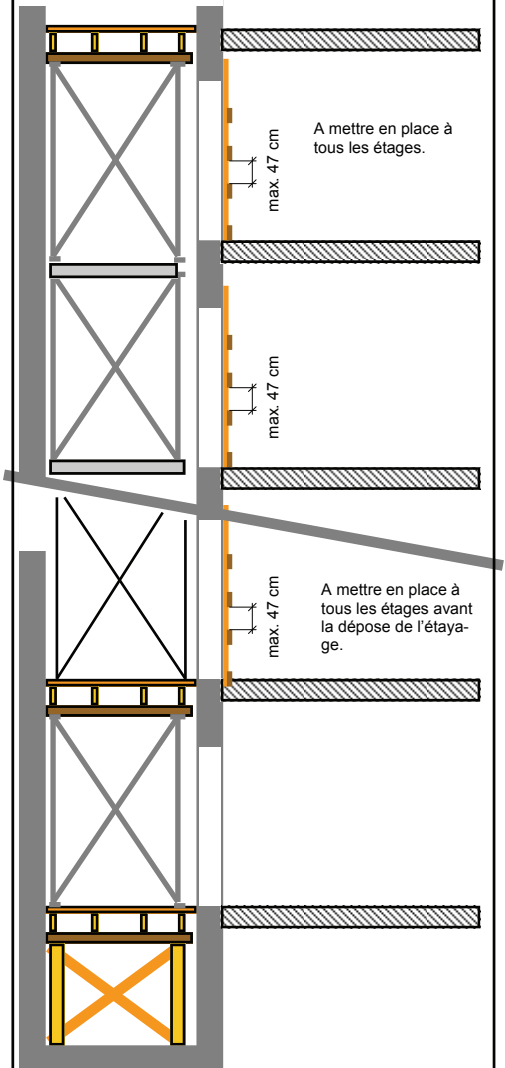
Principaux dangers :

1. Utilisation de matériel bricolé
2. Chute depuis l'étage supérieur avant la remontée de la plate-forme.
3. Chute dans la cage vide

Mesures :

1. N'utiliser que du matériel conforme.
2. Le garde-corps doit être posé avant la remontée de la plate-forme.
3. Aux étages inférieurs les garde-corps doivent couvrir toute la hauteur de l'ouverture avec des espaces de 47 cm au max.

Tour d'étagage sans/avec plancher intermédiaire.



Principaux dangers :

1. Utilisation de matériel bricolé
2. Chute dans la cage vide lors de la pose et de la dépose

Mesures :

1. N'utiliser que du matériel conforme.
2. Les garde-corps doivent être posés avant le démontage des tours d'étagage.
3. Les garde-corps doivent couvrir toute la hauteur de l'ouverture.
4. Lors du montage des tours dans les cages sans planchers intermédiaires porter un harnais de sécurité.